

LA Beauce. Loirétaine

JANVIER 2025

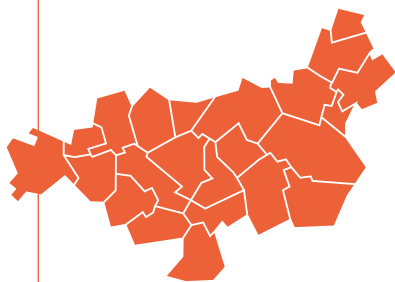
cc-beauceloiretaine.fr

L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- HABITAT
C'est le moment de rénover !
- ÇA VOUS CONCERNE
Assainissement collectif :
les agents en première ligne
- PROXIMITÉ
RPE : 10 ans au service
des familles !

DOSSIER

EAU POTABLE Sécuriser, protéger, moderniser



Communauté
de Communes de

**Beauce
Loirétaine**



DATE DE NAISSANCE

26 décembre 2012

ADRESSE

**345 chemin
des Ouches
45410 SOUGY**

TAILLE

**23 communes,
17 000 habitants,
398 km²**

SIGNE PARTICULIER

**Intercommunalité
rurale péri-urbaine**

+ Idées reçues

#1. « L'interco, c'est juste pour faire ensemble ce qu'aucune commune ne peut faire seule »

C'est toujours un peu vrai mais aujourd'hui, les intercommunalités sont des lieux de débats, de projets et de transitions au service des communes. Si le Département du Loiret est le grand frère, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine joue le rôle de sœur facilitatrice.

#2. « Avec l'interco, les maires sont dépossédés de tout »

Un sentiment répandu, mais faux à la CCBL ! La conférence des maires se réunit régulièrement pour débattre et échanger, souvent avec les membres des commissions.

Le + CCBL : Les secrétaires de mairie et directeurs généraux des communes se réunissent avant chaque Conseil Communautaire pour coordonner les dossiers et améliorer la communication, rompant ainsi l'isolement des secrétaires.

#3. « Les réunions de l'interco ne sont pas accessibles au public »

Pas toutes ! Si certaines instances (commissions, conférences des maires) sont privées, les Conseils Communautaires sont publics. Ils se tiennent 6 à 7 fois par an, avec des débats retranscrits dans des procès-verbaux accessibles sur le site de la CCBL et affichés à l'hôtel communautaire.

Envie d'y assister ?

Suivez-nous sur Panneapocket ou Facebook !

La Beauce Loirétaine, l'actualité de votre
Communauté de Communes / janvier 2025.

Édité en 9 000 exemplaires par la Communauté
de Communes de la Beauce Loirétaine, 345, Chemin
des Ouches, 45410 SOUGY / Tél : 02 19 23 00 50 /

Directeur de publication : Monsieur Thierry
BRACQUEMOND / Rédaction : Francine MORONVALLE,
Caroline DELEGLISE, Charlotte DELAUNAY, Hélène ROUX,
Camille VILLANNEAU,  / Création et mise en page :
 women-and-men.com / Photo de couverture :
Didier Depoorter / Impression : BBV Prévost Imprimeurs



+ sommaire

04 ON EN PARLE
• Les faits marquants 2024
• Un nouveau regard sur vos déplacements du quotidien

06 HABITAT
C'est le moment de rénover !

07 ÇA VOUS CONCERNE
Les agents en première ligne



08

12 PROXIMITÉ
• Entreprises : dynamiser le territoire
• RPE : 10 ans au service des familles !

14 TRANSITION
Énergies renouvelables, stop ou encore ?

15 ÉCONOMIE
OBM Construction pour un futur durable

16 PETITES VILLES DE DEMAIN
Chevilly, Village d'avenir : un an après

17 ZOOM SUR
Chantopac, ça bouge enfin !

18 TOURISME
Six pépites en Beauce Loirétaine

20 ACTIVITÉS
Sortir toute l'année

Madame, Monsieur,

L'année dernière, à la même période, nous entrons dans une nouvelle ère : celle de la gestion de l'eau potable. Une gestion jusqu'alors exercée par les communes, vaillamment et avec un sérieux indéniable. L'année 2024 a été parfois surprenante : des canalisations qui cèdent, des compteurs qui dysfonctionnent, les relèves qui ne se passent pas exactement comme nous l'avions prévu. Nous avons dû nous adapter et avons essayé de répondre aux usagers inquiets de recevoir chez eux un nouvel agent de relève, ou une facture plus complexe à comprendre. Nous avons écouté les remarques et avons progressé. 2024 nous a défiés, 2025 devrait nous permettre de démontrer encore davantage notre application.

2024 a été aussi une grande année pour l'aménagement du territoire et la planification. La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine s'est opposée au schéma régional de développement durable et d'équilibre des territoires qui aurait conduit à réduire drastiquement l'artificialisation des sols possible. Cette décision n'était en aucun cas une hostilité à la Région qui reste notre partenaire privilégié pour le développement économique. En outre, je suis fier de vous annoncer l'acquisition de la friche de Chantopac à Patay. C'est une victoire après 28 années de combats politiques, de procédures judiciaires et de négociations. J'associe à ce succès tous les élus de Patay qui n'ont jamais renoncé face à la complexité de ce dossier.

Vous avez dû entendre au début de l'automne que les dépenses publiques étaient malmenées. Il n'est pas question pour moi de « crier au loup ». La gestion de nos dépenses est rigoureuse. Les élus communautaires sont des élus de terrain responsables. Ils font un travail remarquable et remarqué. Alors, en 2025, nous allons maintenir un niveau d'investissement acceptable par nos budgets, renforcer notre présence auprès des plus jeunes, soutenir les initiatives locales, accompagner les entrepreneurs...

Enfin, je voulais souligner l'engagement des agents publics qui travaillent dans les communes ou pour la CCBL, de jour et parfois de nuit pour certaines interventions urgentes. Ils garantissent, sur l'ensemble de notre territoire, la présence opérationnelle



2025 devrait nous permettre de démontrer encore davantage notre application

des services publics. Je ne doute pas de leur utilité et il ne me viendrait pas à l'esprit de réduire les effectifs. J'ai la chance d'être à la tête d'une équipe redoutablement efficace. Chacun a sa place, chacun à sa place.

Ce deuxième bulletin intercommunal est la somme de toutes ces expériences qui n'ont finalement qu'un objectif : développer le territoire. Certaines pages vous rappelleront une rencontre, d'autres vous permettront d'en savoir un peu plus sur nos missions et nos perspectives. En ce début d'année 2025, je voulais vous assurer de la stabilité de notre institution et de ma détermination.

Vous pouvez compter sur mon engagement.

D. Biacquembourg.

Président de la CCBL

ON EN PARLE

15 janvier

Dite « la folle journée ». Plusieurs fuites se déclarent simultanément sur des communes pourtant distantes de plusieurs kilomètres. Des casses singulières causées très certainement par les conditions météorologiques.



14 mars



Vote du budget à l'unanimité et avec les félicitations des élus

22 février



Présentation de l'observatoire de la consommation foncière en Conseil Communautaire, une première dans le Département.



Avril

Plusieurs communes de la CCBL rejoignent la CPTS 28, une association de médecins permettant à leurs habitants d'avoir recours à un médecin généraliste.

Les faits marquants 2024

18 avril

Mobilisation des maires pour défendre la poursuite du développement de la Base Aérienne 123. 290 contributions publiques au niveau national dont 24 apportées par la CCBL. Grâce à cette belle mobilisation collective, la Base Aérienne 123 est maintenue parmi les grands projets nationaux. L'union fait souvent la force !



15 octobre

Très belle journée portes ouvertes France Services organisée par la commune de Patay. L'occasion de rappeler que TOUS les habitants du territoire peuvent en bénéficier.



Septembre

Première itinérance pour la micro-folie qui va passer deux semaines à la salle des fêtes de Bricy. 126 scolaires en bénéficient. Un succès pour une première !



**Octobre/
novembre**

Réalisation des travaux permettant d'interconnecter les réseaux d'eau potable de Villeneuve-sur-Conie à Patay et de Trinay à Villereau. Un chantier qui permet de résoudre deux contentieux nitrates européens.

MOBILITÉ

Un nouveau regard sur vos déplacements du quotidien

DEPUIS 2021, LA CCBL EST COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ. EN 2024, LES ÉLUS ONT LANCÉ UN SCHÉMA DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ QUI DOIT TROUVER SA PLACE AU MILIEU DE CEUX PORTÉS PAR D'AUTRES COLLECTIVITÉS. PAS TOUJOURS FACILE !

Gidy, qui abrite les laboratoires Servier, ou les sites de logistique. Sans oublier les nombreuses industries qui sont situées le long de la RD2020.

Organiser la mobilité sur un territoire, c'est d'abord comprendre les usages. Qui se déplace ? Pour aller où ? Qui va travailler en voiture ? Qui utilise un vélo ? Pourquoi le train n'est-il pas adapté pour des employés de sites industriels

ou logistiques ? Organiser la mobilité, c'est identifier ce qui fait la singularité d'un territoire. C'est souligner que 3 500 habitants travaillent hors de la Communauté de Communes, mais que 2 700 personnes viennent y travailler. La Base aérienne 123 est une destination, comme

« C'est quand qu'on va où ? »

Ainsi la CCBL s'investit auprès de tous les acteurs institutionnels : la Région dans le cadre de la réflexion portant sur le Service Express Régional Métropolitain à mettre en place autour de la Métropole d'Orléans, mais aussi le Département du Loiret qui va réaliser en 2025 une piste cyclable entre Ormes, Boulay-les-Barres et Bricy. Ce sera, après l'implantation d'abris vélos, dans les gares de Cercottes, Chevilly et Artenay, une nouvelle illustration concrète de cette compétence communautaire récente.

Les habitants, les entreprises du territoire ont été associés à l'élaboration du diagnostic en fin d'année 2024. L'année 2025 devrait livrer ses premières conclusions et un schéma de mobilité simplifié pourra voir le jour. Il sera consultable sur le site internet de la CCBL. Pour reprendre le titre d'une célèbre chanson, la mobilité, c'est finalement répondre à la question suivante : « C'est quand qu'on va où ? ».



En gare de Cercottes, un abri vous permet de laisser votre vélo en toute sécurité alors que vous prenez le train.

©Didier Depoorter

Diagnostic tourisme

La CCBL s'est associée à l'Agence Tourisme Loiret pour que soit réalisé un diagnostic tourisme de son territoire. L'objectif de cette étude est d'avoir une connaissance la plus précise possible des lieux d'hébergements de restauration, mais aussi des besoins exprimés par les touristes. La société change, la façon de s'imprégner d'un territoire également. Certains appellent cela le *slow tourisme*, un tourisme plus contemplatif. Mais il ne faut pas négliger le tourisme agricole ou le tourisme industriel qui ont de plus en plus d'adeptes. Ce diagnostic traduit un travail d'analyse et de réflexion dans lequel les élus communautaires ont souhaité s'engager. Avec deux échangeurs autoroutiers et plus de 100 000 véhicules qui circulent sur l'A10 chaque jour, la CCBL doit mettre en avant ses pépites et tous ses atouts. Le diagnostic sera validé par les élus communautaires au cours de l'année 2025 et disponible sur le site internet de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine.



PCAET, encore des sigles !

Ce nouvel acronyme cache un Plan Climat Air Energie Territorial. Le Pays Loire Beauce, qui regroupe les deux communautés de communes des Terres Val de Loire et de la Beauce Loirétaine (48 communes et 67 000 habitants), porte un projet commun de développement durable en faveur de la lutte contre le changement climatique et ses effets, de la maîtrise de l'énergie et de la production d'énergie renouvelable. Un programme d'actions construit autour de 27 actions et 131 mesures, ambitieux, mais aussi pertinent, a pu voir le jour.

Pour en savoir plus :
Ce projet de PCAET arrêté le 26 juin 2024 est entré dans sa phase de consultation du public le 13 novembre 2024. Il sera approuvé en février 2025. À nous tous de le mettre en œuvre !

La crise immobilière se poursuit



Les permis de construire et les mises en chantier sont au plus bas... depuis l'an 2000 ! La crise est nationale. Comment se traduit cette crise sur notre territoire ? Dans les 23 communes de la Beauce Loirétaine, les permis de construire délivrés pour de nouveaux logements sont ainsi passés en quelques années de 100 par an à 48 en 2023 et 27 en 2024 ! La construction de logements neufs est très réduite, alors même que 4 nouveaux lotissements ont été ouverts à l'urbanisation en 2024 sur les communes de Boulayes-Barres, Cercottes, Coinces et Saint-Péravy-la-Colombe. Comment offrir des logements à coût abordable dans ce contexte ? Agir sur l'offre foncière et de nouveaux « produits » logements ? Localement, des innovations pour produire du logement abordable et sortir des opérations d'ensemble sont en réflexion. Heureusement, car selon les spécialistes, la crise immobilière va perdurer au moins jusqu'en ... 2026 ! Or, les besoins en logement dans nos communes demeurent et s'accroissent encore. Il y a besoin de se loger partout, et particulièrement près des lieux d'emplois.

ADIL 45-28, pour vous aussi !

Derrière ce nom codé un peu barbare, vous trouverez l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir. Dans ce contexte de crise immobilière, l'ADIL est un partenaire important pour les ménages qui se posent des questions sur leur logement et leur rénovation. La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine a conventionné avec l'ADIL. Ainsi, aides et informations sont gratuites.



Plus d'infos par téléphone ou sur RDV à Orléans, ou lors des permanences à l'hôtel communautaire de la CCBL à Sougy, le 1^{er} mardi de chaque mois.

C'est le moment de rénover !



DEPUIS 2022, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A MIS EN PLACE UNE OPAH (OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT) POUR LES 23 COMMUNES EN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT ET LE DÉPARTEMENT.

Au cours des deux dernières années, 40 visites gratuites de logements ont été effectuées à la demande des ménages. 12 d'entre eux ont bénéficié d'une aide à la réhabilitation sur les communes d'Artenay, Cercottes, Chevilly, Gidy, Patay, Sougy et Tournais ! Depuis 2022, ce sont ainsi 245 000 € d'aides publiques qui ont été délivrées : 29 % par la CCBL (71 085 €), 2 % par le Conseil départemental du Loiret (6 000 €) et 69 % par l'État (167 976 €).

L'OPAH, à quoi ça sert ?

L'objectif de l'OPAH est d'accompagner techniquement et financièrement les travaux en faveur de la rénovation énergétique des logements anciens, la remise en location de logements vacants ou la réhabilitation globale de logements. Propriétaires occupants et bailleurs, vous êtes concernés. Et quand on sait que certains logements risquent de ne plus pouvoir être loués, c'est le moment de vous renseigner.

Le prestataire SOLIHA est mandaté par la CCBL pour accompagner :

- **les propriétaires occupants** sous conditions de revenus,
- **les propriétaires bailleurs** qui proposent un logement à la location. Depuis 2024, cette aide n'est plus conditionnée à un niveau de revenu ou au fait que le loyer soit conventionné

- **les copropriétés.** À noter qu'un appui est également proposé aux copropriétés sur leurs projets de rénovation et/ou d'amélioration de leur organisation juridique.

5 aides de la CCBL

Sont concernés, les travaux dans le cadre de l'OPAH qui :

- permettent une sortie de vacance d'un logement
- entraînent la transformation d'un bâti en logement
- portent sur un logement :
 - situé près d'axes très passants - Aide « fenêtre »
 - fortement dégradé
 - situé dans un périmètre ABF (Architecte des Bâtiments de France) - Aide « patrimoniale »

Ce service, GRATUIT pour les ménages, comprend une visite du logement, des conseils pour définir un programme de travaux adaptés, les démarches auprès des financeurs, un plan de financement et, enfin, le suivi administratif. Vous avez donc jusqu'au 30 juin 2025 pour bénéficier de visites gratuites, voire déposer une demande de financement ! D'autant que les aides de l'État n'ont jamais été aussi élevées et peuvent atteindre 70 % du coût des travaux pour les ménages modestes (80 % si sortie de passoires énergétiques) et 80 % pour les ménages très modestes (90 % si les travaux permettent les sorties de passoires énergétiques). Après cette date, consciente de l'importance de cette politique publique en faveur de l'amélioration de l'habitat, la CCBL proposera un autre dispositif.

Pour plus d'infos, contactez SOLIHA :
Par téléphone au 02 38 77 84 89
et permanences à l'hôtel communautaire à Sougy et à la maison France Services de Patay les 1^{ers} et 3^{es} mardis du mois (sur RDV).





© Francine Morenville

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Les agents en première ligne

Station d'épuration de Gidy.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEUCE LOIRÉTAINE GÈRE 6 STATIONS D'ÉPURATION. LA 7^E STATION DU TERRITOIRE, CELLE D'ARTENAY, FAIT L'OBJET D'UNE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC À L'ENTREPRISE SOGEA.

Les agents communautaires assurent le bon fonctionnement des stations de Sougy, Chevilly, Cercottes, Gidy, Saint-Péravy-la-Colombe et Patay. Quelles sont les missions réalisées quotidiennement par les agents tour à tour chimistes et enquêteurs ? Dans une station, on trouve des éprouvettes pour vérifier la concentration des matières en suspension. Une STEP (station d'épuration des eaux usées) qui mousse ? Le diagnostic tombe vite. Les effluents comportent trop de graisses que la STEP a du mal à digérer. Les agents passent donc de l'analyse à la recherche de graisses, dans le réseau. Un habitant a peut-être versé de l'huile dans un regard, sans en comprendre les conséquences. Une STEP est une installation complexe qui nécessite une attention collective !

Comme le font d'autres collectivités, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine s'interroge sur le devenir de ses eaux usées traitées.

UN ENJEU SANITAIRE

On apprend beaucoup sur les habitudes des habitants en analysant la qualité des boues. Par exemple, pendant le confinement, les boues ne pouvaient être valorisées selon le processus habituel. Les autorités ne savaient pas si le virus se retrouvait en fin de protocole de traitement dans les boues.

Certains ont décidé de les utiliser pour arroser des parcs alors que d'autres vont encore plus loin dans cette démarche de réutilisation. Ils distribuent alors ces eaux, après de très nombreux traitements supplémentaires, dans le réseau d'eau potable. Autant de réflexion qui doivent conduire les élus communautaires à se projeter dans de nouveaux usages autour de l'eau.

ÇA VOUS CONCERNE

SPANC

La commission Cycle de l'eau s'est engagée dans la rédaction d'un nouveau règlement pour le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui entrera en vigueur en 2025. Une fois adopté, il sera disponible sur le site internet de la CCBL. En outre, les élus communautaires présents au Salon des Maires qui s'est tenu en novembre 2024 à Paris ont pu assister à des démonstrations et découvrir les dernières innovations en matière de SPANC. Tout cela alimentera la réflexion de la commission Cycle de l'eau.



© DR

La commission Cycle de l'eau a été très mobilisée lors de la phase de préparation du transfert de l'eau. Nous sommes conscients que nous devons désormais travailler sur le SPANC avec la même méthode. Pour cela, je sais que je peux compter sur mes collègues qui ont à cœur de développer notre territoire avec une politique publique complexe et très exigeante qui nous oblige à confronter, consolider, comparer... C'est une méthode très opérationnelle !

Fabienne LEGRAND

Vice-Présidente en charge du Cycle de l'eau



Bâtiments

Encore une belle année pour le service Bâtiments qui a piloté plusieurs opérations dans les équipements communautaires. À noter donc, la finalisation du programme de travaux d'accessibilité dans tous les équipements sportifs communautaires. Sans oublier la préparation de la piscine d'été qui mobilise les équipes communautaires et les équipes municipales d'Artenay. Au printemps, tous sont au front pour reprendre les plages, nettoyer les

bassins, vérifier le fonctionnement des pompes, donner un coup de pinceau... Bref, mille petites choses nécessaires pour que la piscine ouvre ses portes et accueille les baigneurs. Le programme de travaux 2025 se prépare. Piscine d'été ? Bassin d'apprentissage ? Extension du gymnase de Chevilly ? Patience... On visite, on chiffre, on propose et le Conseil Communautaire arbitrera en mars prochain lors du vote du budget 2025.



Eau potable

Sécuriser, protéger, moderniser

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2024, LA GESTION DE L'EAU POTABLE, TRANSFÉRÉE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE, EST AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS. CONCRÈTEMENT, LA CCBL PRODUIT, TRAITE, DISTRIBUE, ACHÈTE ET VEND L'EAU, TOUT EN SURVEILLANT ET MODERNISANT LE RÉSEAU ET EN ASSURANT LES RELÈVES.

Identifier les points de fragilité du réseau, mesurer l'impact de la mise aux normes imposée par les services de l'État, programmer les premières opérations de sécurisation, telles ont été les priorités des équipes. En 2025, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine va poursuivre la préservation de la ressource en eau potable.

Cette politique publique de préservation de la ressource en eau s'articule autour de trois axes : la sécurisation de la ressource, sa protection et la modernisation du service rendu à l'abonné. Qu'est-ce qui se cache concrètement derrière ces termes techniques ?

La sécurisation de la ressource

La sécurisation de la ressource en eau potable est un enjeu fondamental face aux évolutions

climatiques et aux pressions exercées par l'activité humaine. Cela implique une gestion optimisée des réserves et des infrastructures. Sur le territoire de la Beauce Loirétaine, nous devons dans la mesure du possible diversifier les sources d'approvisionnement en renforçant les réseaux de distribution. Cela signifie que la Communauté de Communes doit mettre en place ou renforcer les systèmes de surveillance pour identifier et réparer rapidement les fuites, car une grande part de l'eau perdue provient de réseaux vieillissants.

Protéger les captages

La protection de la ressource s'inscrit dans une démarche préventive et proactive visant à maintenir la qualité de l'eau. Cela comprend des actions ciblées pour protéger les captages



Nous poursuivons ce que nous avons initié en 2024, avec un objectif simple : garantir un service identique pour tous les habitants. Cela inclut une eau de qualité équivalente, une relève facilitée sur le portail « Eau » de notre site internet, et des travaux pour limiter les fuites. Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des équipes très efficaces.

Thierry BRACQUEMOND
Président de la CCBL

Travaux interconnexion eau potable entre Villeneuve-sur-Connie et Patay, réalisés par le service eau.

et les nappes phréatiques contre les pollutions diffuses. Cette protection de la ressource consiste d'abord à définir et encadrer les zones de captage avec des périmètres de protection stricts. Concrètement ? Nous sommes obligés de poser des clôtures autour des châteaux d'eau et de vérifier le bon état des portes et des fenêtres de ces installations. Des alarmes anti-intrusion doivent équiper les châteaux d'eau.

La modernisation du service

Enfin, la modernisation du service d'eau potable est essentielle pour répondre aux besoins futurs en termes de gestion durable. Cela implique l'introduction de technologies innovantes pour améliorer l'efficacité de la distribution, réduire les pertes en eau et permettre une gestion en temps réel des réseaux.

La digitalisation des systèmes (compteurs intelligents, télésurveillance) permet de mieux piloter les infrastructures, d'optimiser les consommations et de répondre plus rapidement aux incidents. L'innovation technologique permet également de sensibiliser les usagers à une consommation plus responsable via des outils interactifs de suivi de la consommation et des dispositifs d'alerte en cas de surconsommation.

Ces trois axes constituent les fondements d'une politique publique ambitieuse pour la préservation de l'eau potable. En sécurisant, protégeant et modernisant les infrastructures et les pratiques, l'intercommunalité peut garantir un accès pérenne à cette ressource vitale pour les générations futures.

Alors quels sont les travaux qui ont été réalisés et quel est le programme 2025 ? →

CE QUI CHANGE EN 2025

Les relèves

Pour être informé des relèves sur votre commune, n'hésitez pas à suivre panneau-pocket ou la page facebook de la CCBL. Un agent communautaire passera à votre domicile pour procéder à la relève manuelle ou laisser un avis de passage dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez retourner la partie détachable de l'avis de relève ou envoyer, sans attendre le passage des agents, vos informations (nom, prénom, adresse précise, l'index relevé) soit :

- par SMS au **06 33 41 44 35**
- par mail : **eaupotable@cc-beauce-loiretaine.fr**
- par courrier : **CCBL / 345, Chemin des Ouches / 45410 SOUGY**
- sur le **portail Eau** du site internet de la CCBL

Pour les habitants les plus vulnérables, les agents de CCBL se déplacent sur rendez-vous pour faciliter la relève.

Vos factures

- Dès 2025, vous pourrez vous connecter **sur le portail « Eau » du site internet** de la CCBL. Il vous suffit de vous munir de vos codes et identifiants figurant sur votre facture précédente et de vous laisser guider...
- Pour avoir des informations sur votre facture, signaler un déménagement ou une fuite, vous pouvez joindre la CCBL au **02 19 23 00 50** (en tapant 1), par mail **eaupotable@cc-beauce-loiretaine.fr**, ou à l'Hôtel communautaire situé à Sougy.

Urgences techniques

En dehors des heures d'ouverture des bureaux, le week-end, les jours fériés et uniquement pour des urgences techniques, une astreinte est disponible au **06 31 22 76 55**.

COUT DE L'EAU POTABLE EN 2024 POUR LA CCBL QUELQUES EXEMPLES

Entretien du réseau.....	142 735 €
Maintenance du réseau	183 449 €
Achat des compteurs.....	72 204 €
Électricité	169 093 €
Investissements (ex. : travaux d'interconnexion).....	344 761 €
Remboursement des emprunts.....	225 415 €



La fuite survenue à Patay en novembre 2024 a coûté 28 900€

Régie de l'eau potable Comment ça marche ?

Les collectivités exercent une mission de service public dans plusieurs domaines : urbanisme, petite enfance, gestion bâtiment, assainissement, eau potable, sport, culture, etc. Prenons l'exemple de l'eau potable : les élus auraient pu décider de déléguer par contrat, après une procédure juridique complexe et très rigoureuse, la gestion de ce service public à une entreprise. La DSP repose sur un transfert de risques de la collectivité au délégataire. Ce dernier prend en charge les risques d'exploitation, c'est-à-dire qu'il assume les coûts et les aléas liés à la gestion du service. En contrepartie, il perçoit des recettes, notamment ce qui est payé par les usagers. Une délégation de service public est nécessairement un contrat de longue durée. Les élus ont conservé la DSP qui était en cours sur la commune d'Artenay.

La régie est une forme de gestion où la collectivité prend directement en charge l'organisation, le financement et l'exploitation d'un service public. Le service est ainsi intégré à l'administration publique, et les agents qui en assurent le fonctionnement sont employés par la collectivité. Elle assume donc l'ensemble des risques d'exploitation, mais garde aussi l'intégralité des recettes générées par le service. La régie permet à l'intercommunalité de garder la main sur les choix stratégiques et opérationnels, sans déléguer cette responsabilité à un tiers. Ainsi, le service est géré de manière publique, ce qui peut renforcer la confiance des citoyens et garantir une plus grande transparence dans la gestion quotidienne.

“

Les communes sont plus que jamais nos alliées. Nous l'avons vu en novembre, lors de lourdes interventions nécessitant une longue coupure d'eau. Conscients des impacts, nous élaborons un plan de sauvegarde dédié à l'eau pour mieux prévenir et agir, à l'image de ce que nous faisons déjà pour les EHPAD.

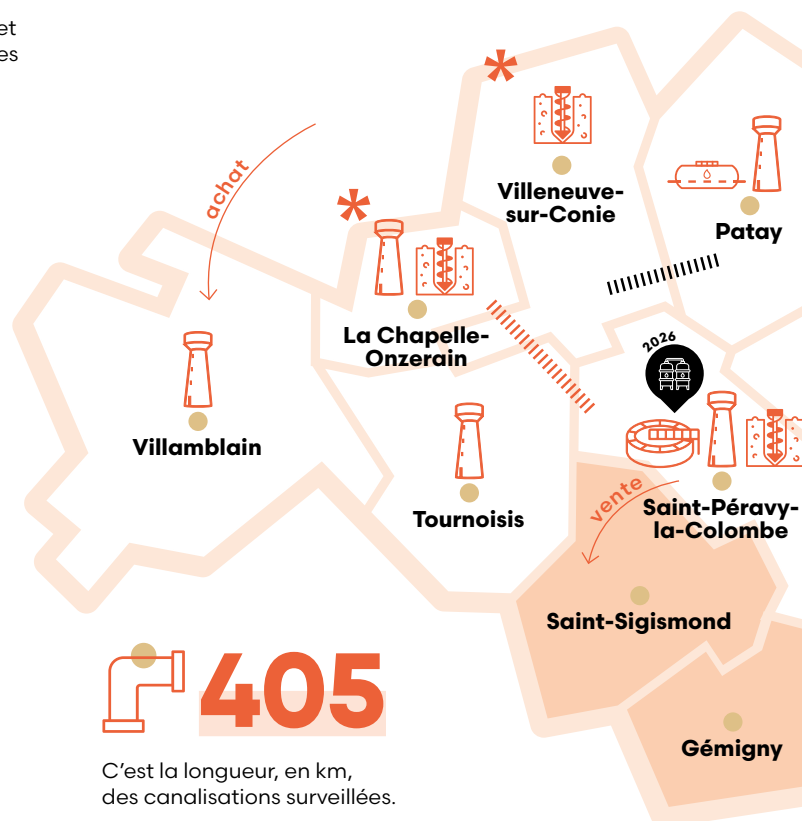
Thierry BRACQUEMOND
Président de la CCBL

”

Cela signifie-t-il que tous les travaux sont faits par les agents communautaires ? Non ! La Communauté de Communes peut décider de faire réaliser des travaux par le biais d'un marché public. La prestation est ainsi externalisée, sous le contrôle de la collectivité. Un exemple de travaux externalisés : l'interconnexion du réseau d'eau potable de Trinay avec la Communauté de Communes, voisine, de la Forêt nécessite un passage sous l'autoroute. La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine n'a pas forcément l'équipement nécessaire pour réaliser ces travaux délicats et a donc préféré confier cette mission à une entreprise.



Ô MON CHÂTEAU !



C'est la longueur, en km, des canalisations surveillées.



Certains travaux et études sont accompagnés financièrement par le Département du Loiret, l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la préfecture du Loiret.

 **9 000**

C'est le nombre moyen de compteurs relevés chaque année.

 **150**

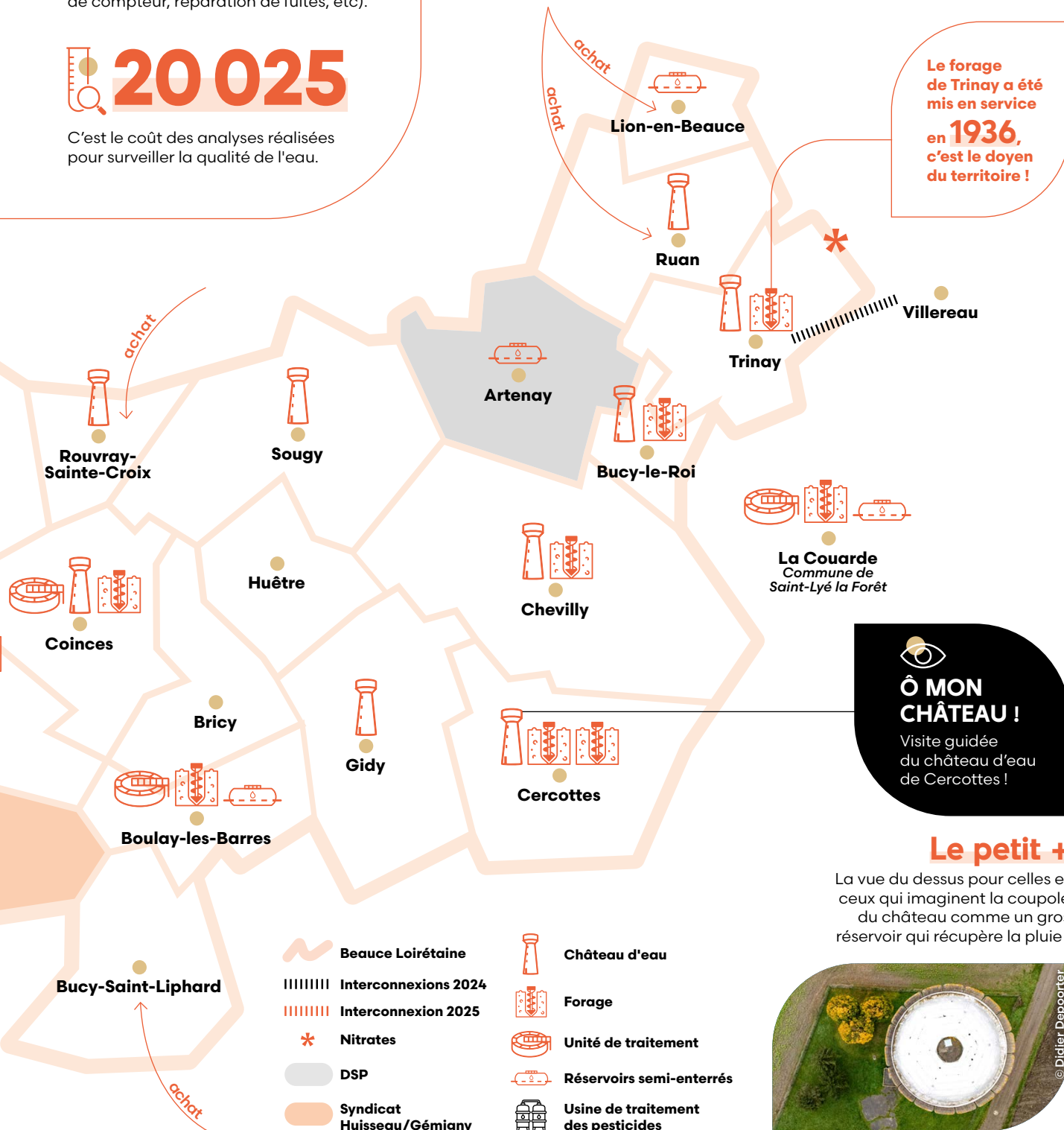
C'est le nombre d'interventions qui ont été effectuées (changement de compteur, réparation de fuites, etc.).

 **20 025**

C'est le coût des analyses réalisées pour surveiller la qualité de l'eau.

VOTRE EAU A UN FORT GOÛT DE CHLORE ?

C'est parfois désagréable, mais cela n'altère en rien la qualité de l'eau. C'est une précaution imposée par les autorités sanitaires au titre du plan Vigipirate. Vous pouvez remplir une carafe d'eau et la mettre au frais pendant une demi-journée. Le goût va disparaître, car le chlore s'évapore. C'est pour cette raison que la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine est obligée de chlorer davantage pendant la période estivale. Des investissements sont à l'étude pour limiter les désagréments.



ENTREPRISES

Dynamiser le territoire



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EST L'UNE DES COMPÉTENCES DES INTERCOMMUNALITÉS. CAMILLE VILLANNEAU, CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ACCOMPAGNE LES ÉLUS LOCAUX ET ANIME LES PROJETS.



Produits du terroir en libre service dans les casiers de Bricy et Sougy.

Camille Villanneau, arrivée en 2022, revient sur ses missions au service des entreprises du territoire. Il n'est pas toujours aisé de résumer son rôle quand il s'agit d'agir sur mille petites réalités. Quand on dit mille, on exagère ? « Pas sûr ! », glisse-t-elle en feuilletant son cahier bien rempli. Ici des entretiens avec des entrepreneurs, là des idées de rencontres et des points réguliers qu'elle organise avec les élus communautaires. Aussi, il convient de retenir les trois grandes missions qui lui reviennent.

Accompagner

Le soutien aux entrepreneurs locaux est une priorité pour la Beauce Loirétaine, qui accompagne au quotidien les artisans, commerçants et dirigeants dans leurs projets, qu'il s'agisse de développer leurs activités, de créer de nouveaux emplois ou de moderniser leurs outils de production. « Je reçois systématiquement les entrepreneurs qui le souhaitent. Plus on anticipe, meilleur sera l'accompagnement. Je suis toujours surprise de constater que tous les dispositifs d'aide sont parfois mal

compris ou méconnus. Je facilite beaucoup les relations avec les chambres consulaires, par exemple. »

Faciliter l'implantation

L'accueil de nouvelles entreprises fait également partie des missions du service. En lien avec les élus et les partenaires régionaux, il s'agit d'assurer les conditions nécessaires pour favoriser l'installation des entreprises. Cela comprend l'aide à la recherche de locaux ou de terrains, la coordination de démarches administratives internes et l'accompagnement pour mobiliser des aides financières. « En 2022, nous nous étions mobilisés pour faciliter l'implantation de l'entreprise HappyVore à Chevilly en travaillant tous ensemble avec un objectif : l'obtention du permis de construire. C'est toujours une aventure administrative, technique, mais aussi humaine. » Rien en 2023 et 2024 ? « Les contacts sont souvent confidentiels pendant de longs mois. Nous ne pouvons pas tout dire, mais la Beauce Loirétaine est très courtisée... »

d'emploi, sont organisés pour créer du lien entre les entreprises locales et leurs futurs talents. « En 2023, nous avons organisé le 1^{er} Village d'entreprises du Loiret à Artenay. En 2025, nous renouvelons cette belle expérience à Patay ». Pour ce deuxième Village, Camille Villanneau sait qu'elle pourra compter sur les élus, très mobilisés pour la première édition, et sur l'ensemble des agents communautaires. « Quand on vous dit que le développement économique est au cœur de nos politiques publiques... »



© Pascal Foulon

Notre responsabilité est d'associer tous les acteurs économiques. À titre d'exemple, en 2022, les élus communautaires ont aidé un entrepreneur à installer des casiers réfrigérés alimentaires « C'est d'chez nous » en lui préconisant de proposer des produits locaux. Les résultats dépassent nos attentes : les casiers de Bricy et Sougy sont garnis de produits du territoire et l'entrepreneur a aussi créé une centrale d'achats de produits en circuits courts, utilisée par des restaurateurs orléanais. Une belle réussite collective !

David Jacquet
Maire d'Artenay, Vice-Président de la CCBL et du Conseil régional Centre-Val de Loire en charge de l'économie

Animer le réseau

La dynamique économique de la Beauce Loirétaine repose aussi sur la coopération entre les différents acteurs. C'est un rôle clé dans l'animation de ce réseau. Des rencontres régulières sont organisées entre entreprises. « Ces moments permettent de partager des bonnes pratiques, d'aborder ensemble des défis communs, comme le recrutement ou la transition écologique. Cela permet aussi d'initier des projets collaboratifs ». En outre, des événements comme le Village d'entreprise destiné aux collégiens et aux demandeurs

Territoire d'Industrie

Faisant la démonstration que le développement économique est un mécanisme complexe où les collectivités sont facilitatrices, le Territoire d'Industrie Orléans Métropole-Beauce Loirétaine a fêté sa première bougie, ce qui a donné l'occasion de dresser un bilan très positif. « Cette année a été axée sur le développement des compétences et sur l'amélioration de la visibilité de notre association avec la Métropole d'Orléans ». 40 entreprises



industrielles participent désormais au club RH. Un bilan très encourageant !

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

10 ans au service des familles !

UNE DÉCENNIE DE SOUTIEN AUX FAMILLES ET DE VALORISATION DU MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL !
UN ANNIVERSAIRE QUI A DONNÉ AU RELAIS PETITE ENFANCE L'OCCASION DE REVENIR SUR SES ACTIONS,
SES ÉVÉNEMENTS ET SUR LES ENJEUX ACTUELS LIÉS À LA GARDE D'ENFANTS SUR LE TERRITOIRE.



Depuis son ouverture en mars 2014, le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine a su s'imposer comme un acteur essentiel pour les familles et les professionnels de la petite enfance du territoire. À ses débuts, environ 180 assistants maternels étaient agréés sur notre territoire ; aujourd'hui, ils sont environ 140, et pourtant la

demande reste forte. Les 10 ans du RPE ont permis de rappeler à quel point le métier d'assistant maternel est crucial pour la vie économique locale. Grâce à ces professionnels de l'ombre, de nombreux parents peuvent concilier vie professionnelle et familiale.

Le 1^{er} juin dernier, le RPE a célébré cet anniversaire avec une matinée festive « Enfance et nature ». Plus de 15 assistants maternels se sont mobilisés pour installer et animer des ateliers d'éveil à la nature. Un parcours sensoriel, une pêche nature, une fresque de la nature et un atelier jardinage. Leur créativité et leur implication ont été saluées par tous les participants, petits et grands. L'événement a également associé d'autres professionnels, une infirmière puéricultrice libérale et une ergothérapeute qui ont prodigué des conseils précieux sur le développement de l'enfant.

Au-delà de ces événements festifs, le RPE joue un rôle important dans l'accompagnement des assistants maternels. Des temps d'échanges, de professionnalisation et de soutien

leur sont régulièrement proposés pour enrichir leurs pratiques. Le Relais est également un lieu de ressources pour les familles : celles-ci peuvent y trouver des informations sur les modes de garde, des conseils sur le rôle de parent employeur, ou encore participer à des débats à thème ou des cafés des parents, pour échanger autour de la parentalité.

LE MÉTIER D'ASSISTANT MATERNEL RECRUTE SUR NOTRE TERRITOIRE !

Avec près de 12 % des assistants maternels âgés de plus de 60 ans, notre territoire rural fait face à un besoin croissant de nouveaux professionnels. Ce métier, à la fois flexible et porteur de sens, offre l'opportunité de travailler au contact des enfants tout en bénéficiant d'un accompagnement à la formation.

Contactez le Relais Petite Enfance pour en savoir plus !

Par téléphone au 02 19 23 00 46, ou par courriel rpe@cc-beauceloiretaine.fr



ACTU'PETITE ENFANCE

Parents, professionnels, ou simplement curieux, suivez l'actualité en lisant chaque trimestre l'Actu'petite enfance.

cc-beauceloiretaine.fr





LA LOI APER DU 10 MARS 2023 VISE À ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN FRANCE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET COMBLER LE RETARD ACCUMULÉ.

À l'horizon 2030, 33 % de la consommation finale brute d'énergie devrait provenir des énergies renouvelables. La loi APER constitue ainsi un levier pour atteindre cette prochaine trajectoire, ainsi que celle de la neutralité carbone en 2050. L'État a alors engagé avec les territoires un processus pour déterminer des projets ou plus exactement des secteurs géographiques favorables pour le développement de projets

d'énergie renouvelable appelés Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR).

Déjà très bien placée !

Ainsi, avec ses quatre parcs éoliens (deux à Tournois, un à Patay, un à Lion-en-Beauce), son parc photovoltaïque au sol sur le site d'une ancienne décharge à Sougy (terrains du SIRTOMRA), la production de biogaz par l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Chevilly (ISDND), mais aussi le photovoltaïque en toiture et de petites opérations de géothermie, la CCBL est le troisième EPCI du Loiret contributeur en production d'EnR par habitant.

d'engager la modification simplifiée de son PLUiH sur cette thématique unique des énergies renouvelables pour rendre possibles certains projets actuellement incompatibles avec le document d'urbanisme. En dépit d'une volonté d'accélération et d'un soutien fort de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, cette planification des EnR aura donc demandé trois ans pour aboutir (2023 à fin 2025). La CCBL craint en effet que l'État, après avoir fortement incité les territoires à faire émerger des projets, ne referme la boîte de pandore, et les freine.

Malgré ce contexte, de nouveaux projets de production d'énergies renouvelables sont engagés sur le territoire. À défaut de définition de zones d'accélération, les réalisations s'accroissent. Les deux parkings des supermarchés à Patay et Artenay ont été couverts d'ombrières photovoltaïques en 2024. Depuis 2022, dix bâtiments agricoles intégrant des panneaux photovoltaïques en toiture ont été autorisés. D'autres projets devraient prochainement aboutir :

- **ÉOLIEN** : Repowering des deux parcs éoliens existants sur Tournois autorisés en 2023 ainsi qu'un futur parc éolien sur la commune de Villamblain
- **PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL** : Un parc photovoltaïque sur une partie de l'ISDND de Chevilly est en cours d'instruction
- **PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE** : 5 nouveaux bâtiments agricoles avec panneaux photovoltaïques en toiture sont à venir.

Où en est-on localement ?

De mai à décembre 2023, les communes ont identifié des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (des ZAE nR) après concertation avec leur population. Un débat sur la cohérence de ces zones et du projet de territoire a aussi eu lieu en Conseil communautaire. Cela a permis de projeter 14 ZAE nR sur 10 communes du territoire : des secteurs favorables à l'éolien ou à des parcs photovoltaïques au sol (à l'exclusion de tout secteur pour la méthanisation agricole ou la géothermie). L'année 2024 a été consacrée à la consolidation des projets des autres territoires loirétains par les services de l'État.

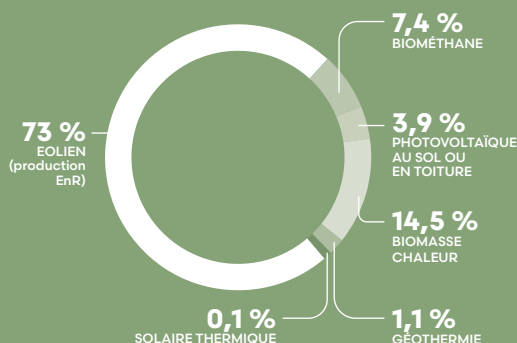
Que va-t-il se passer en 2025 ?

Après l'arrêt de la cartographie officielle par les services de l'État, il reviendra à la CCBL

La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine démontre ainsi son engagement dans la transition énergétique.

Focus sur la CCBL

En poids de population, la CCBL est le troisième EPCI contributeur du Loiret pour la production d'énergies renouvelables par habitant, juste derrière la Communauté de Communes Plaine Nord Loiret et la Communauté de Communes Val de Sully, grâce en particulier aux parcs éoliens existants et à la production de biogaz par l'installation de stockage des déchets implantée sur Chevilly :



OBM CONSTRUCTION

Pour un futur durable

OBM CONSTRUCTION EST UNE ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION BOIS. CETTE ENTREPRISE FAMILIALE COMPTE PLUS DE 90 COLLABORATEURS QUI TRAVAILLENT SUR SON SITE DE CHEVILLY.

Entreprise générale spécialisée dans la construction bois et notamment des équipements scolaires, OBM prend en charge l'ensemble des corps de métier nécessaires aux projets, assurant ainsi une gestion complète de A à Z. Elle collabore avec des architectes et des bureaux d'études pour la phase de conception, réalise la construction, et peut même prolonger son intervention jusqu'à la maintenance en partenariat avec des spécialistes. OBM a choisi de centraliser ses activités de production, de bureaux d'études et de gestion de projets, sur un même site. Cet emplacement stratégique facilite les interactions notamment avec l'Île-de-France sans fragiliser ses liens avec d'autres territoires.

Former une nouvelle génération

Tristan Lheure, directeur général, est la 3^e génération qui œuvre dans cette entreprise familiale. Au fil des années, OBM a su évoluer vers le marché du bois, avec des projets toujours plus ambitieux. Certains projets avoisinent les 20 millions d'euros. En outre, OBM continue de renforcer son expertise et son impact dans le domaine de la construction durable. Parmi ses dernières réussites, l'entreprise a remporté le marché pour le nouveau lycée de Châteauneuf-sur-Loire, dont les travaux débiteront prochainement.

OBM a participé en décembre 2023 au premier Village d'Entreprises de la CCBL, destiné à présenter aux collégiens et demandeurs d'emploi les métiers du territoire. Une action qui reflète l'engagement de l'entreprise à encourager les jeunes à explorer des carrières dans le bâtiment. « *Nous aimons échanger avec les jeunes pour leur montrer que nos métiers sont accessibles et valorisants*, souligne Tristan Lheure, parrain de cette première édition. *OBM propose également des stages et des contrats en alternance, contribuant ainsi à former une nouvelle génération.* »

En collaboration avec la CCBL, OBM a accueilli l'an dernier une rencontre des chefs d'entreprise du territoire. Pour Tristan Lheure, ces temps d'échange sont importants pour développer des partenariats locaux et discuter des problématiques du territoire.



© OBM

Nous aimons échanger avec les jeunes pour leur montrer que nos métiers sont accessibles et valorisants

Tristan LHEURE
Directeur général



CHEVILLY

Village d'avenir : un an après

EN FIN D'ANNÉE 2023, CHEVILLY A ÉTÉ RETENUE COMME VILLAGE D'AVENIR. UNE CANDIDATURE PORTÉE PAR LA COMMUNE ET SOUTENUE PAR LA CCBL ET DES COMMUNES VOISINES. QUELLES ÉTAIENT LES ATTENTES DE LA VILLE ? UN AN APRÈS, C'EST LE MOMENT DE DRESSER UN PREMIER BILAN... TRÈS ENCOURAGEANT !

Le programme est animé par une référente départementale au sein des services de l'État qui accompagne 15 autres villages d'avenir. Camille Bachet reconnaît volontiers que la commune de Chevilly est un peu à part parmi les villages loirétains car la réflexion est bien avancée et les projets structurés. Elle a toutefois organisé une rencontre avec la Banque des Territoires qui est un partenaire financier privilégié pour les collectivités territoriales, parfois méconnu. Facilitatrice, Camille Bachet sait qu'il lui faudra très probablement défendre auprès des autres services de l'État (qui sont aussi ses collègues) l'éligibilité de la commune à des subventions complémentaires. C'est d'ailleurs la force de ce nouveau programme national issu du plan France Ruralités. Ce programme est dimensionné pour combler les besoins des communes souvent privées d'une ingénierie de projets.

Hubert Jolliet avait remercié très chaleureusement les élus communautaires qui avaient soutenu la candidature de Chevilly lors du Conseil Communautaire de septembre 2023. Il avait insisté sur les communes voisines qui avaient aussi délibéré. Interrogé sur l'apport de ce programme, le maire de Chevilly, également Vice-Président de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat, a souligné la disponibilité et l'écoute de Camille Bachet. La cohésion des territoires est une ambition affichée par l'État à travers ce programme. Sur Chevilly, cette ambition trouve une belle illustration qui devrait profiter aux futurs écoliers. Le programme Village d'avenir, en permettant la concrétisation d'un équipement destiné aux futurs citoyens du territoire, n'a jamais aussi bien porté son nom !

PATAY

Petite Ville de Demain : il s'en est passé des choses !

Patay, ancien chef-lieu de canton, constitue l'un des deux pôles de centralité de la Beauce Loirétaine. La commune bénéficie d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire depuis mars 2023 pour « redynamiser le centre-bourg de Patay autour de sa future halle, de ses commerces et de ses services pour tous, poursuivre sa croissance démographique et son développement économique et urbain raisonné et durable ».

Le titre peut sembler très administratif, pourtant les réalisations sont très concrètes et les projets à venir vont profiter à tous ! Cette opération permet de mettre plusieurs partenaires institutionnels autour de la même table et de bénéficier d'un accompagnement technique et financier pour réaliser des opérations structurantes.

Que s'est-il passé en 2024 ?

- **ÉCONOMIE** : acquisition par la CCBL de la friche de Chantopac en déshérence depuis 1996 via l'établissement public foncier
- **SANTÉ** : intégration par les professionnels de santé de Patay de la CPTS Sud 28 (communauté professionnelle territoriale de santé) offrant notamment l'accès pour les habitants du territoire à une consultation avec un médecin généraliste sous 48 h
- **CULTURE** : première itinérance du musée numérique Micro-Folie à Bricy pour le plus grand bonheur des 126 enfants des classes des écoles maternelles et primaires de Boulay-les-Barres et Bricy.

Pour 2025-2026, le programme est tout aussi dense :

Construction d'un béguinage pour les seniors, poursuite de l'aménagement du centre-bourg, création dans l'ancienne Trésorerie d'un Centre Régional de Santé avec trois médecins salariés de la Région Centre-Val de Loire... et le recyclage de la friche industrielle de Chantopac pour offrir du foncier économique.

Bref, l'Opération de Revitalisation du Territoire de Patay, ce n'est pas qu'un jargon technocratique, ce sont des projets concrets, des projets qui avancent, et surtout, des projets pour tous !

FRICHE

Chantopac, ça bouge enfin !

PATAY EST CÉLÈBRE POUR LA BATAILLE DU MÊME NOM. BATAILLE QUI A PERMIS EN 1429 À JEANNE D'ARC ET AUX TROUPES DE SOLDATS FRANÇAIS DE REPOUSSER LES ANGLAIS ET À CHARLES VII D'ACCÉDER AU TRÔNE DE FRANCE ! MAIS PATAY EST AUSSI DEVENUE CÉLÈBRE POUR LA « BATAILLE » EN COURS POUR LE RECYCLAGE DE LA FRICHE DE CHANTOPAC.

Patay a été labellisée Petites Villes de Demain en octobre 2020. Un plan de revitalisation en 39 actions a été élaboré, structurant un partenariat entre la Ville, la Communauté de Communes, l'État, le Département, la Région et la Banque des territoires. Parmi les actions prioritaires figure le recyclage de la friche de Chantopac pour permettre l'accueil et/ou l'extension d'entreprises notamment artisanales et agroalimentaires. Une action stratégique, à l'heure du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et de la sobriété foncière. Elle n'en demeure pas moins difficile à mettre en place, malgré la mobilisation de nombreux acteurs et ce, depuis 28 ans !

pour qu'il retrouve une destination économique.

De nombreuses négociations foncières avaient été engagées par la Ville puis l'État sur les deux dernières décennies, mais sans succès. La Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine a pris en janvier 2021 le relais de la mairie de Patay pour acquérir ce foncier, dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, en menant une stratégie offensive.

Le 27 septembre 2024, l'acquisition a été réalisée pour le compte de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine par un établissement foncier ! Cette acquisition est une étape attendue depuis des années, mais seulement une étape !

Officiellement, le site est inoccupé, mais il est devenu au fil du temps un lieu de fort passage informel. Ce site constitue ce que l'on appelle une « dureté foncière », c'est-à-dire un foncier très difficilement mobilisable. Et pour cause, le foncier était la propriété de particuliers qui n'avaient pas remis le site en état après la fin de son exploitation industrielle en 1996. Il y avait donc nécessité d'acquérir le foncier de la friche de Chantopac

Le recyclage du foncier tant espéré va pouvoir démarrer, soutenu par des subventions de l'État et de la Région Centre-Val de Loire. Après déconstruction, désamiantage, déplombage et dépollution, le site pourra être livré par l'établissement foncier à la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine qui se chargera de sa mise en vente, en espérant qu'il n'y ait pas d'autres batailles à mener pour le recyclage de ce foncier à des fins économiques.



Six pépites en Beauce Loirétaine

CETTE SÉLECTION A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA COMPLICITÉ DE FRANÇOIS POINTEREAU, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION RACINES DU PAYS LOIRE BEAUCE*.

La trufficulture

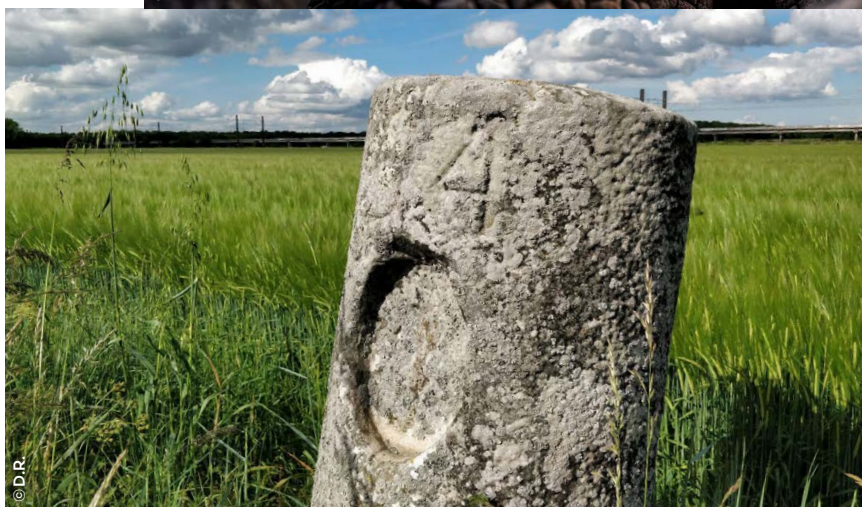
En 2007, plusieurs agriculteurs ont fait un drôle de pari : planter des arbres truffiers... en Beauce. Ils plantent, avec le soutien de la chambre d'agriculture du Loiret, 2800 plants. Eh oui, les sols calcaires conviennent bien à la truffe noire. Il faut attendre sept ans pour espérer découvrir la truffe tant espérée. En 2018, tout s'accélère avec la création d'une association « Les trufficulteurs de Beauce Val de Loire » puis la mise en place d'un marché aux truffes organisé à Orléans. En 2024 se tient le premier marché dédié à la truffe à Blois. En effet, dans le Loir-et-Cher également la trufficulture gagne en popularité... La truffe de Beauce, un pari ambitieux et réussi ! Un contact à retenir et à partager pour toute demande de visite ou d'achat de truffes : trufficulteursbvl@gmail.com.



© Adobestock

La borne royale de Cercottes

En 1738, le réseau routier est dans un bien triste état, les voies trop abîmées sont abandonnées au profit d'une voie parallèle. Alors Louis XV agit et décide de cartographier les principales routes du royaume. 3 000 planches manuscrites sont réalisées et indiquent les routes existantes et celles en projet. Les travaux débutent, le long des routes, les tailleurs de pierre posent des bornes toutes les 1000 toises (1,95 km) toujours sur le côté gauche de la voie dans le sens Paris-Provence. La borne royale de Cercottes est un témoignage de l'importance historique de cet axe routier.



© D.R.

Le puits dans l'église de Saint-Sigismond

Un peu d'histoire médiévale ! Saint Sigismond régna sur les Bourguignons vers 520. Veuf et remarié, la nouvelle reine le persuada que son fils voulait le tuer et prendre sa place. Le jeune prince fut alors exécuté, au moment même où son innocence fut reconnue. Accablé de douleur et de remords, le roi se retira dans un monastère, en Suisse pour faire pénitence. Ses prières furent vite exaucées.

Les fils de Clovis lui déclarèrent la guerre et le firent prisonnier. Le roi d'Orléans Clodomir le fit alors égorger, à Saint-Pérvy-la-Colombe. La légende dit que le sang du roi jaillit sur les églantiers blancs, leur donnant une teinte rosée. Les soldats jetèrent le corps de Saint Sigismond dans un puits. Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Trois ans après, le corps de Saint Sigismond fut réclamé par le monastère suisse où il s'était réfugié. Le corps était parfaitement conservé. On bâtit alors une église au-dessus du puits et un village autour : Saint-Sigismond. Une église plusieurs fois reconstruite pour préserver ce puits dont l'eau rosée rendait la santé aux personnes atteintes de fièvre.



© D.R.



© Didier Depoorter

POUR EN SAVOIR PLUS



*L'association Racines du Pays Loire Beauce organise des conférences pour partager l'Histoire et le patrimoine du territoire.
loirebeauce-encyclopedia.fr

Église de Trinay

L'église Saint-Denis et Saint-Éloi de Trinay est un édifice historique qui combine des éléments architecturaux de différentes périodes. La nef et le chœur semblent dater du XI^e siècle, tandis que le bas-côté a été ajouté au XV^e ou XVI^e siècle, et le porche au XIX^e siècle. La maçonnerie du mur ouest de la nef et de la première partie du mur nord indique une origine préromane. Cette église est un bel exemple de l'histoire architecturale et religieuse du Loiret. Si vous avez l'occasion de la visiter, vous pourrez admirer son charme historique et ses détails architecturaux mais aussi profiter du bourg de Trinay. Une visite à programmer sans tarder !



© Dimitri Chastan / Armée de l'Air et de l'Espace

L'A400M

L'A400M fait partie du paysage. Il n'est pas rare de le voir survoler les clochers. Cet avion a une place bien particulière pour notre territoire car il fixe l'avenir de la Base Aérienne 123. 24 appareils constituent la flotte actuelle mais à terme, ce sont 35 appareils qui seront accueillis, entretenus et maintenus d'ici 2030. Le 15 décembre dernier, un A400M a quitté Bricy pour rejoindre Mayotte frappée par le cyclone Chido, avec à son bord, plusieurs tonnes de fret, une trentaine de militaires et quatre machines de potabilisation de l'eau. Une pépite insolite certes mais très importante pour notre territoire !



© Didier Depoorter

Étang de Bucy-Saint-Liphard

Halte pique-nique obligatoire au bord de l'étang de Bucy-Saint-Liphard. En famille, chacun va trouver une activité et se détendre. Pour les uns, de mars à octobre, ce sera pêche, un peu plus tard, place à la cueillette des champignons qui ravira les gourmands. Mais les balades en pleine nature... c'est toute l'année ! Ce serait bien dommage de vous priver. Le relais petite enfance y organise d'ailleurs régulièrement des randos poussette dans le cadre de son projet d'éveil à la nature. Sortez vite votre agenda et organisez-vous un après-midi à Bucy-Saint-Liphard !

ACTIVITÉS

Sortir toute l'année



© Didier Depoorter

CERCOTTES L'étang de la Retrève

Situé à 4 km de Cercottes, l'étang de la Retrève vous propose une étendue d'eau en pleine forêt d'Orléans. C'est un endroit idéal pour pique-niquer et ensuite continuer son aventure dans le massif.

ÉVÈNEMENT

Meeting National de l'Air 2025



Cette année, c'est la Base Aérienne 123 d'Orléans-Bricy qui a été choisie pour accueillir le Meeting National de l'Air, les 24 et 25 mai prochain. Un événement au profit de la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air, pour promouvoir l'aéronautique et susciter des vocations.

Ouverture de la billetterie 1^{er} février 2025
Plus d'infos sur fosa.fr

CHEVILLY ET CERCOTTES La forêt d'Orléans



Accessible depuis Chevilly et Cercottes, la forêt d'Orléans est un poumon vert de votre territoire beauceron. C'est la plus grande forêt domaniale de France. Pour les plus curieux, le massif d'Orléans compte une trentaine de gouffres. La végétation dense rend l'endroit agréable pour se reconnecter avec la nature.

PATAY ET ARTENAY Le Cinémobile



Avec une centaine de places à sa disposition, le Cinémobile est une salle de cinéma itinérante accessible à tous, qui se déplace à Patay et à Artenay.

Sorties récentes et films d'animations pour les enfants. Profitez du Cinémobile et de ses tarifs réduits. Il y en a pour tous les goûts !

**Tarifs et programmes selon la commune : cinemobile.ciclic.fr/
le-cinemobile.com et cinemobile.ciclic.fr/films-seances/ma-ville**

L'art en balade

Lors de l'inauguration de la micro-folie de la médiathèque de Patay, Thierry Bracquemond l'avait annoncé ; cette micro-folie, financée pour partie par la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, allait être itinérante. En 2024, elle a fait son premier voyage communautaire.

Laurélène, coordinatrice micro-folie de la médiathèque de Patay, a pu faire profiter les habitants de Bricy et Boulay-les-Barres de deux semaines d'art et de culture. Et notamment les plus jeunes : 126 élèves des écoles maternelles et primaires ont été accueillis à la salle des fêtes de Bricy. Quel programme ! Ateliers manuels sur le pointillisme, confection de masques, fresque pour l'école, conférences sur l'impressionnisme et les châteaux de la Loire, consultation



en libre accès, réalité virtuelle pour rentrer dans un tableau.

Une expérience appréciée qui sera renouvelée. Avec le soutien du programme Petite Ville de Demain et la Ville de Patay, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine s'inscrit comme une terre de partage culturel. Quelle commune sera candidate en 2025 pour accueillir ce musée numérique ouvert à tous pour une parenthèse artistique ?

Piscines communautaires

PATAY

À Patay, la CCBL vous accueille avec un BAF : une piscine de faible profondeur. Elle permet aux enfants d'apprendre à nager sereinement. Les adultes peuvent aussi pratiquer la nage et d'autres activités comme l'aquagym.

Suivez notre page facebook pour suivre les événements organisés au BAF

**Bassin d'apprentissage de Patay,
Rue des anciens combattants
d'Afrique du nord, 45310 Patay**

ARTENAY

Avec ses trois bassins, la piscine d'Artenay est une piscine extérieure ouverte pendant la période estivale. De juin à septembre, vous pourrez nager librement, pratiquer l'aquagym ou simplement profiter d'un peu de fraîcheur sous les arbres.

Une pause estivale pour les sportifs ou pour se détendre.

**La période d'ouverture,
horaires et tarifs pour la saison
estivale 2025 apparaîtront ici :
www.ville-artenay.fr/decouvrir-artenay/les-equipements-sportifs/**

ARTENAY

Le musée du Théâtre Forain



Concept unique en Europe, ce musée permet de (re)découvrir quatre siècles d'histoire du théâtre itinérant mettant en avant des décors et pièces d'exception.

Des prestations théâtrales, musicales et artistiques sont proposées, ainsi que des ateliers ludiques et créatifs pour les enfants. Vous pouvez retrouver ces événements toute l'année.

Deux galeries d'archéologie et de paléontologie racontent l'histoire du canton d'Artenay et de ses environs, des premières traces de l'Homme jusqu'au Moyen Âge.



**Programmation
complète sur :
musee-theatre-forain.fr/
Musée du Théâtre Forain,
Quartier du Paradis,
45410 Artenay**